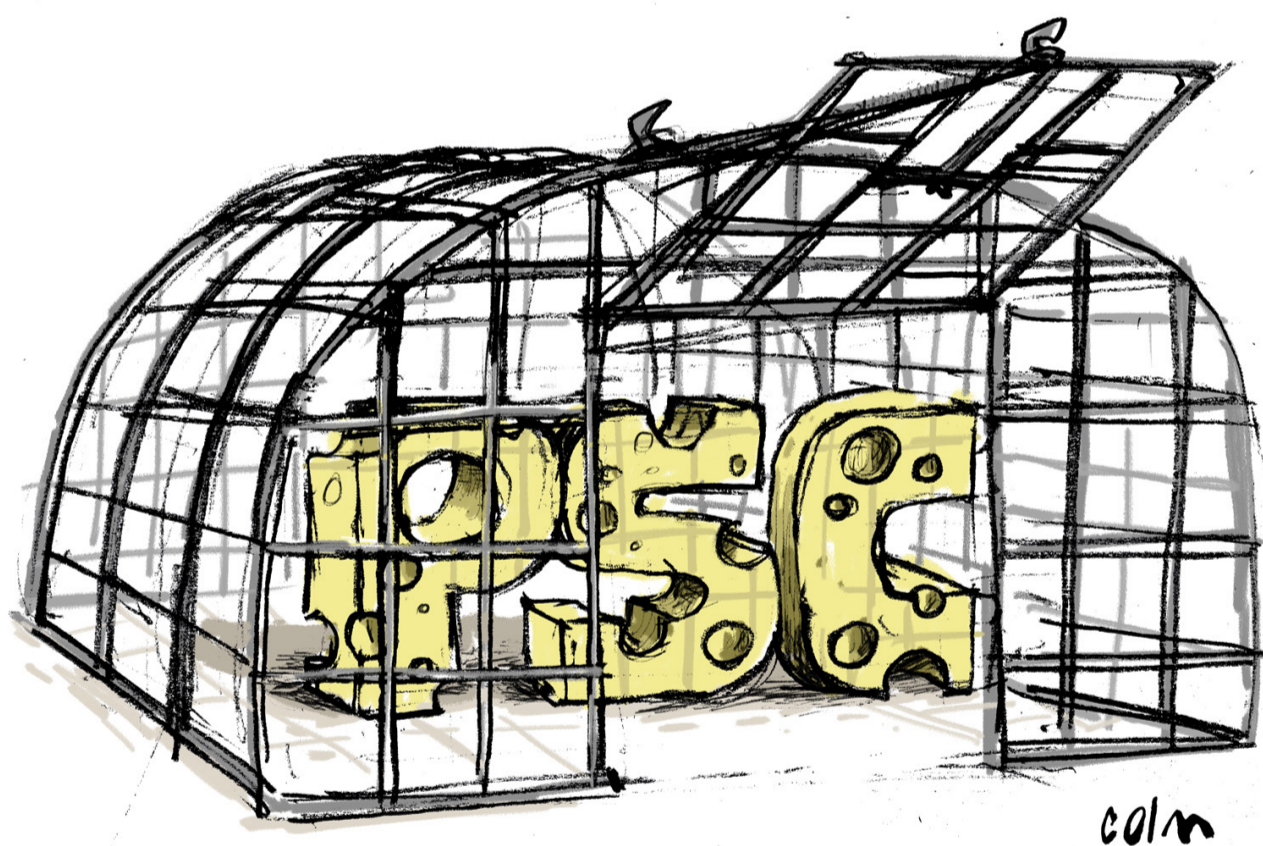




# Pétition nationale de la FNEC FP-FO

# Non à la PSC obligatoire !

L'accord du 8 avril 2024 sur la Protection Sociale Complémentaire, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai dernier, impose à tous les agents l'adhésion obligatoire au volet santé du contrat PSC et le découplage santé/prévoyance. La FNEC FP-FO est la seule organisation syndicale à avoir refusé de le signer. En effet, la mise en place de cette PSC est une grave remise en cause du principe de solidarité de la Sécurité sociale de 1945 : cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins. Face à la précarisation des personnels, c'est au contraire vers le 100% Sécu qu'il faut tendre.



***Nous ne voulons pas de l'adhésion obligatoire à la PSC !  
Nous exigeons la dénonciation de l'accord !***

L'accord PSC doit être dénoncé et renégocié sur la base de la liberté d'adhésion à la complémentaire, garantissant le couplage santé-prévoyance, la solidarité entre agents, le même panier de soins pour tous sans système d'options ou de surcotisation !

L'accord sur la PSC peut être remis en question si 50% au moins des organisations syndicales signataires venaient à le dénoncer.

***Je signe  
la pétition***



<https://www.fo-fnecfp.fr/petition-psc/>